

N° 10

JANVIER 2013

LE CURVASALIEN



Comme chaque année, à cette époque, c'est l'occasion privilégiée de faire le point sur l'avancement des travaux de la commune.

Notre assainissement collectif est enfin terminé. Ces travaux ont rencontré quelques problèmes dus d'une part à un bureau d'études qui ne répondait pas aux attentes de la commission des travaux, d'autre part à une entreprise souvent en sous-effectif avec des équipes déplacées sur d'autres chantiers. Enfin tout fonctionne mais que d'énergie il a fallu dépenser !

Le lotissement de la Vigne vient d'être commercialisé fin novembre 2012 : un terrain est déjà réservé, le permis de construire accepté.

Le groupe scolaire devrait être opérationnel pour la rentrée de septembre. Le retard dans le planning des travaux est la conséquence du dépôt de bilan de deux entreprises.

Suite à des problèmes électriques, les illuminations de la mairie ont été enlevées et remplacées par des guirlandes LED. Nous avons bénéficié en janvier 2012 d'une promotion à -80% ce qui a permis de faire un plus et ce pour le plaisir des yeux.

Je remercie toutes les personnes qui se dévouent au sein de la commune : les membres du CCAS, du fleurissement, du comité des fêtes... sans eux, aucune manifestation conviviale ne pourrait avoir lieu.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2013.

Meilleurs Voeux pour 2013 !

L'écho du conseil municipal

LE NOUVEL ASSAINISSEMENT

Les travaux pour l'assainissement de la commune sont maintenant pratiquement terminés. Il ne reste que quelques finitions à réaliser. La station du lotissement de Verdon-daine a été déconnectée, l'ensemble des effluents est repris par la nouvelle step. Le poste de relevage du quai de la bataille reprend les eaux usées du lotissement de Verdon-daine, de la rue de l'étang, de la rue du Gén. de Castelnaud et du quai de la bataille. Celles-ci sont relevées par deux pompes fonctionnant alternativement vers la rue Poirel dans le réseau existant (via une conduite fixée sur le côté du petit

pont). Elles reprennent au passage les eaux du haut de la rue Poirel, descendent la rue en récupérant également celles provenant de la rue de Lunéville. Arrivées au terrain de sports, elles sont dirigées sur le deuxième poste et envoyées sous pression vers la station. Elles arrivent sur un dégrilleur et sont stockées dans une cuve de 9 m³. Ensuite, par un système de chasse d'eau, elles sont évacuées et dirigées sur l'un des trois bassins que comporte la station. Après infiltration au travers des graviers plantés de 2756 pieds de roseaux, l'eau assainie s'écoule par un petit canal vers la

Roanne.

L'entretien est assuré par notre employé communal, il consiste à nettoyer le dégrilleur, ouvrir et refermer alternativement les bassins 3 fois par semaine et s'assurer que les pompes des postes de relevage fonctionnent correctement. Les roseaux seront fauchés environ tous les ans et un désherbage régulier sera assuré.

L'ancienne station, désaffectée, servira d'aire de jeux. La cuve pourra être utilisée : soit comme bassin de rétention des eaux pluviales pour le futur lotissement, soit de réservoir d'eau à destination des pompiers.



RAPPEL IMPORTANT

Afin d'assurer un parfait fonctionnement du système, il est interdit de jeter dans les toilettes : couches bébés, lingettes, protège-slips...

Le saviez-vous ?

RAPPORT DE GUERRE. PARTIE COMMUNE À TOUTES LES PAROISSES.

1) Curé titulaire. Indiquer s'il est resté sur place- s'il a été mobilisé- fait prisonnier, etc. avec les dates

Signaler comment en son absence, a été assuré le service religieux.

Denis Paul curé de Réméréville a quitté Réméréville en 1914 pour d'autres paroisses. Le service religieux a été assuré par des aumôniers militaires et par les prêtres mobilisés.

Rarement le service religieux a été interrompu.

2) Mouvement religieux et charitable

Religieux (vie chrétienne pendant les premiers mois et plus tard)

Réunions de piété, fêtes, cérémonies, incidents notables.

La prière le soir était récitée et le Salut du Saint Sacrement donné par les prêtres soldats.

Statistique :

mobilisés ; 5 morts ; 6 blessés ; 3 décorés.

3) Histoire de la paroisse (en dehors du mouvement religieux et charitable). Au moment de la mobilisation...et depuis. (Mouvement de troupes, raids aériens, victimes, etc.)

Le jour de la mobilisation, Courbesseaux était aux avants postes des troupes de couvertures. Jusqu'au 22 août tout sera dans le calme. C'est ce jour que les allemands entrèrent à Courbesseaux. Ils y restèrent jusqu'au 23 et se retirèrent sur Hoéville. C'est le 25 août qu'eut lieu la grande bataille où furent fauchés les 4 régiments de réserve de Nancy. Il y avait tant de cadavres français dans la plaine entre le Bois de Réméréville Hoéville et la ferme Sainte Libaire qu'il semblait qu'on y avait semé des co-

quelicots tant les pantalons rouges de nos soldats y étaient nombreux. Le 5 septembre les allemands rentrent à Courbesseaux. Dès le 22, la population presque toute entière avait fui l'ennemi. Les hommes valides restèrent.

Après le 5 septembre le village ne fut plus habitable. Cependant six personnes, des vieillards restèrent avec les allemands pendant l'occupation qui dura comme la bataille jusqu'au 11 septembre. Les allemands mirent le feu à la main à 35 mai-

sons de Courbesseaux dont le presbytère. L'église reçut quelques obus mais fut vite réparée. Il n'y eut pas de victimes ni du bombardement, ni de la cruauté des allemands. Les habitants revinrent derrière l'armée française et le 14 septembre une grande partie de la population était rentrée. On se logea comme on pût et on reprit bien vite les occupations anciennes. Pendant ces années de guerre on n'eut à déplorer aucune victime de bombardements ou de raids aériens.

Etat de l'église et du presbytère.

Au moment de l'armistice : Presbytère détruit. Eglise habitable.

Aujourd'hui : Presbytère détruit. Eglise en partie réparée.

Y a-t-il un cimetière de guerre sur votre paroisse ?

2 cimetières : 1 français, 1 allemands

Soldats enterrés

Leur nombre 1700

Leur nationalité français, allemands

Fait à Drouville, le 10 avril 1921

Rapport de guerre communiqué par M. L'Huillier J.C du cercle d'histoire de Laneuvelotte, rédigé par le curé de Drouville et déposé aux archives départementales de Meurthe et Moselle cote '50j131-00 Courbesseaux'. Ne sont reproduites, que les parties renseignées du document.

Convivialité au menu



Invités par le CCAS, les anciens du village se sont réunis dans la salle communale pour le traditionnel déjeuner de fin d'année. Le traiteur René Visine leur a concocté un déjeuner de fête.

Dans la salle joliment décorée,

36 personnes réparties sur deux grandes tables ont apprécié le menu. Des colis composés de différentes terrines accompagnées d'une bouteille de vin ont été distribués aux convives.

Le Maire Bernard EIGELTHINGER précisait : « les personnes n'ayant pu

assister à la remise des colis ne seront pas oubliées, elles recevront la visite d'un des membres du CCAS. »

La Saint-Nicolas à Courbesseaux



Cette année, pour fêter Saint Nicolas, le CCAS de la municipalité a emmené en autocar une quarantaine de petits villageois découvrir le spectacle du Grand Cirque de Noël au Zenith de Nancy.

Après le spectacle, les plus petits et les plus grands se sont retrouvés à la salle des fêtes de la commune autour d'un gouter offert par l'Association Loisirs et Cultures des Habitants de Courbesseaux (ALCHC).

Les Saint-Nicolas et le père fouettard sont venus saluer l'assemblée et ont apporté à chaque enfant un sachet de friandises.



Suite à la 2^e brocante d'été, le CCAS a réalisé un bénéfice de

plus de 500 euros. Cette recette a permis de financer une partie

de la sortie au Zénith de Nancy pour les enfants de la commune.

La brocante de jouets



Cette année, la municipalité a reconduit pour la 2^e année consécutive la brocante de jouets.

La salle communale, transformée pour ce jour en « caverne d'ALI BABA » a vu de

14h à 17h30 des acheteurs et des visiteurs se succéder. Encore un franc succès.

Les informations pratiques

PASS NOTAIRE

Dans le cadre de la campagne organisée par la Chambre des Notaires de Meurthe et Moselle, tous citoyens qui souhaiteraient bénéficier d'une consultation quelle qu'elle soit (droit de la famille, droit de la construction, droit fiscal, droit des entreprises) pourront se rendre à des consultations dispensées gratuitement. Ceux-ci voudront bien se munir des pass notaires qui leur seront remis en Mairie.

MONTANT REDEVANCE ORDURES MÉNAGÈRES

Le conseil communautaire de la communauté de communes du Sânon a décidé de maintenir pour 2013, les mêmes montants qu'en 2012.

A savoir : la part fixe s'élève à 61 € et la part variable à 59 €. Plafonnement à 110 €, pour les catégories qui s'acquittent d'une part fixe et d'une part variable.

TAXES FONCIÈRES ET TAXE D'HABITATION

Cette année encore, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le foncier bâti ni la taxe d'habitation.

* *

*

CARNETS



La municipalité présente ses félicitations aux heureux parents et la bienvenue à :

- ROUGIEUX Suzie née le 19/09/2012
- DIDEZ Jérémie né le 12/11/2012
- DOYEN Lucas né le 16/12/2012

NOUVEAUX HABITANTS

Nous souhaitons la bienvenue à :



- M. et Mme THOMAS Vincent au 9 allée des Prés
- Mme PECHEREAU Dolorès au 4bis rue Général Poirel
- M. RIBEIRO Jocelyn et Mlle LAURENT Mélanie au 4bis rue Général Poirel
- M. et Mme DIDEZ Mathieu au 4 allée des Prés
- M. PERRIN Franck et Mlle EISENMANN Aurore au 3bis rue Général Castelnau
- M. DOUZANT Alex et Mlle NANTZ Patricia au 23 rue Général Poirel

MANIFESTATIONS DE L'ASSOCIATION « LOISIRS ET CULTURE »



- 19 janvier : nos aînés sont invités à partager la traditionnelle galette.
- en mars (date à définir) : assemblée générale de l'association, où nous accueillons les personnes souhaitant devenir membre de l'association à nos côtés.
- 11 mai : apéritif offert à tous les habitants à 11h30
- 12 mai : fête patronale de Courbesseaux (manège, tir, confiserie, buvette, ...)
- 30 juin : barbecue annuel (jambon à la broche, pomme de terre à la braise, ...)
- 14 juillet : sortie vélo pour petits et grands (avec repas convivial à midi)



Horaires d'ouverture de la déchèterie intercommunale

Horaires d'été (15 avril - 15 oct.)

Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Dimanche de 9 h à 12 h

Horaires d'hiver (16 oct. - 14 avril)

Mercredi de 14 h à 17 h
Vendredi de 14 h à 17 h
Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Fermée les jours fériés

Nouveaux horaires d'ouverture de la déchetterie

La nouveauté c'est la fermeture les dimanches d'hiver et l'ouverture les mercredis et vendredis matins en été.